

n°: 1061-20
 du: 15/12/2020
 au: 15/01/2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix décembre à quinze heures, le conseil municipal dûment convoqué par voie dématérialisée, le trois décembre, s'est réuni « salon d'honneur » de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Yves FOULON, Maire.

Conformément au Décret n° 2020-1454 du 27 novembre 2020 modifiant le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, cette réunion s'est déroulée sans public, à l'exception des journalistes.

Le caractère public de la réunion a été assuré par la retransmission des débats en direct sur le site internet de la Ville (<http://www.ville-arcachon.fr/>).

Par dérogation aux dispositions habituellement en vigueur, le conseil municipal pouvait valablement délibérer si le tiers de ses membres en exercice était présent ou représenté (le quorum étant habituellement fixé à la moitié). Un conseiller municipal pouvait être porteur de deux pouvoirs (contre un seul habituellement).

Etaient présents :

Mmes et MM. les Adjoints : CAVOLI Pierre, MARESCOT Claire, HERSZFELD Yves, DEVILLIERS Sophie, LUMMEAUX Bernard, ANTOUN May, BEUNARD Patrice, BORDEDEBAT Geneviève, LEFEBVRE Patrick
Mmes et MM. les Conseillers Municipaux : DUBROCA Monique, CAUSSARIEU Martine, FABRE Jacques, CASSOT Catherine, BILLET Marie-Josée, SCAPPAZZONI Paul, LIMOUZIN Nadine, PEYROT Christophe, MOULS Christiane, CAPTUS Patrick, DURAN-SIBE Isabelle, DZIURA Isabelle, NONI Hervé, SOULIER Nicolas, LAFONTAINE Barbara, GHYSELS Julien (jusqu'à la D20.12_149), BONNIN Alexis, PARIS Jade, GIRARDET Maxime, ROBICQUET Béatrice, BAUDE Vital, HENIN Sébastien, PANONACLE Christian.

Ont Donné Pouvoir : Conformément à l'Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales
 Julien GHYSELS..... Nadine LIMOUZIN (à partir de la question D20.12_150)

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le quorum est atteint

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été proposé la désignation du secrétaire : M. Maxime GIRARDET et du secrétaire adjoint de séance : Mme Jade PARIS. Ils ont été désigné à l'unanimité.

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 octobre 2020 a été adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, par envoi dématérialisé du 04 décembre, a été informé des modifications ci-après :

- de l'ajout de la Note Explicative de Synthèse D20.12_123 « Occupation du Domaine Public communal – COVID 19 – Nouvelles Exonérations des redevances de voirie et d'occupation du domaine public » ;
- de la modification de la Note Explicative de Synthèse D20.12_124 « Budget 2020 – Décision Modificative n°2 – Budget Principal de la Ville et des Budgets Annexes » ;
- de l'ordre du jour ainsi modifié.

L'assemblée a adopté les délibérations suivantes :

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
COMMUNICATIONS		
Compte rendu en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et communication sur les marchés		
C20.12_12	Acceptation d'un don de la société BLUE CUB	PRIS ACTE
Compte-rendu des jugements et instances		
C20.12_13	Ordonnance du 20 novembre 2020 – Référé précontractuel Orange c/Ville d'Arcachon	PRIS ACTE
Divers		
	NEANT	

Un hommage a été rendu à M. Valéry GISCARD D'ESTAING, troisième Président de la Ve République, et à M. Pierre LATAILLADE, Maire d'Arcachon de 1985 à 2001. Une minute de silence a été observée pour chacun d'eux.

ADMINISTRATION GENERALE & GESTION DU DOMAINE

D20.12_114	Dénomination de la Jetée d'Eyrac "JETEE PIERRE LATAILLADE" (Rapporteur : M. FOULON)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Abstention : 3 (S. HENIN, V. BAUDE, B. ROBICQUET)
D20.12_115	Concession de plage Avenant au cahier des charges de la concession (Rapporteur : M. FABRE)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_116	Traitement des données personnelles collectées lors de l'accès au service WIFI BASSIN – Convention de mise à disposition des données collectées à la régie municipale ARCACHON EXPANSION (Rapporteur : M. GIRARDET)	Favorable à l'UNANIMITE

AFFAIRES ECONOMIQUES

D20.12_117	Dérogation municipale au repos dominical des commerces de détail alimentaires – année 2020 – application de la Loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (Rapporteur : M. SCAPPAZZONI)	Favorable à l'UNANIMITE
-------------------	---	--------------------------------

FINANCES

D20.12_118	Aliénation de biens mobiliers (Rapporteur : M. NONI)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_119	Régularisation d'écriture comptable à une réintégration d'amortissement (Rapporteur : Mme CASSOT)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_120	Créances éteintes (Rapporteur : Mme DUBROCA)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_121	Liste des provisions constituées et reprises sur 2020 (Rapporteur : Mme LAFONTAINE)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_122	Attribution et annulation de subventions - exercice 2020 (Rapporteur : M. SOULIER)	Favorable à l'UNANIMITE

D20.12_123	Occupation du domaine public communal - COVID 19 – Nouvelles Exonérations des redevances de voirie et d'occupation du domaine public (Rapporteur : Mme MARESCOT)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_124	Budget 2020 - Décision Modificative n°2 - Budget principal de la Ville et des Budgets Annexes (Rapporteur : M. CAVOLI)	Favorable à la MAJORITE Contre : 3 (B. ROBICQUET, V. BAUDE, C. PANONACLE) Abstention : 1 (S. HENIN)
D20.12_125	ARCACHON EXPANSION - dispositif de soutien dans le cadre des conséquences de l'épidémie de Covid-19 - Baisse de loyers (Rapporteur : Mme CAUSSARIEU)	Favorable à la MAJORITE Contre : 3 (B. ROBICQUET, V. BAUDE, C. PANONACLE) Abstention : 1 (S. HENIN)
D20.12_126	Adoption Référentiel M57 - Règlement budgétaire et financier – amortissement - régime des provisions (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_127	Budget Primitif 2021 - Budget principal et budgets annexes (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à la MAJORITE Contre : 2 (B. ROBICQUET, V. BAUDE) Abstention : 2 (S. HENIN, C. PANONACLE)
D20.12_128	Attributions de subventions - exercice 2021 (Rapporteur : M. HERSZFELD) Ne prennent pas part au vote : G. BORDEDEBAT en sa qualité de Présidente de l'Antenne Sociale des Grands Chênes N. SOULIER en sa qualité de Président de l'OGECBA N. LIMOUZIN en sa qualité d'épouse du Président du CVA P. SCAPPAZZONI en sa qualité de Président du Comité Mouleau Village	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Abstention : 2 (B. ROBICQUET, V. BAUDE) ← Ne prennent pas part au vote : 4
D20.12_129	Tarifs 2021 (Rapporteur : M. CAPTUS)	Favorable à l'UNANIMITE
MARCHES PUBLICS		
D20.12_130	Adhésion de la collectivité à la centrale d'achats RESAH (Rapporteur : Mme ANTOUN)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_131	Fourniture et livraison de vélos de ville - Choix du titulaire (Rapporteur : M. NONI)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_132	Fournitures, installation et maintenance de sanitaires publics automatiques - Choix des titulaires (Rapporteur : M. GHYSELS)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_133	Prestations d'assurances - Choix des titulaires (Rapporteur : Mme CASSOT)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_134	Exploitation des installations thermiques, climatiques et aérauliques - Avenant N°3 au marché (Rapporteur : Mme PARIS)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_135	Aménagement du boulevard du Général Leclerc et ses abords - Avenants aux marchés de travaux (Rapporteur : M. LEFEBVRE)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_136	Aménagement du boulevard du Général Leclerc et ses abords - Avenant N°7 au marché de maîtrise d'œuvre (Rapporteur : M. LEFEBVRE)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Abstention : 3 (B. ROBICQUET, V. BAUDE, C. PANONACLE)

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

D20.12_137	Règlement d'attribution d'une subvention pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie (Rapporteur : Mme DEVILLIERS)	Favorable à l'UNANIMITE
	Amendement de M. PANONACLE : - Pour le renvoi à une commission : 0 - Pour la mise en délibération : 4 (C. PANONACLE, B. ROBICQUET, V. BAUDE, S. HENIN) - Pour le rejet : 29 l'amendement est rejeté à la majorité	

INTERCOMMUNALITE

D20.12_138	Présentation du rapport d'activités 2019 de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) (Rapporteur : M. BEUNARD)	IL EST PRIS ACTE
D20.12_139	Présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement - Exercice 2019 - (Rapporteur : M. SCAPPAZZONI)	IL EST PRIS ACTE
D20.12_140	Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets - exercice 2019 (Rapporteur : Mme DEVILLIERS)	IL EST PRIS ACTE

SERVICES DELEGUES

D20.12_141	Fonds de dotation culturelle - désignation (Rapporteur : M. LUMMEAUX)	Favorable à l'UNANIMITE pour ne pas recourir au vote à bulletin secret Sont désignés : -Représentant du 1 ^{er} fondateur : Bernard LUMMEAUX Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) -Administrateur : Jean-Yves ARNAUD Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 3 (S. HENIN, V. BAUDE, B. ROBICQUET)
D20.12_142	Communication des rapports d'activité - DSP Clubs de plage (Rapporteur : M. FABRE)	IL EST PRIS ACTE
D20.12_143	Concession des plages Exploitation de trois (3) emplacements dédiés à l'activité « club de plage » (Rapporteur : Mme DUBROCA)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_144	Révision des droits de place - DSP marchés d'Arcachon (Rapporteur : M. BONNIN)	Favorable à la MAJORITE Contre : 3 (B. ROBICQUET, V. BAUDE, S. HENIN) Ne prend pas part au vote : 1 (C. PANONACLE)

EQUIPEMENT

D20.12_145	Convention de transfert de Maîtrise d'Ouvrage entre la COBAS et la Ville d'ARCACHON pour la réalisation d'une piste cyclable boulevard de la côte d'Argent (Rapporteur : M. LEFEBVRE)	Favorable à l'UNANIMITE
------------	--	-------------------------

D20.12_146	Convention de superposition d'affectation pour la Piste cyclable Petit Port - Peyneau (Rapporteur : M. LUMMEAUX)	Favorable à l'UNANIMITE Absent au moment du vote : 1 (J. PARIS)
------------	---	---

D20.12_147	Dispositif de Vidéo Protection du bâtiment MA.AT (Rapporteur : Mme BILLET)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Abstention</u> : 3 (B. ROBICQUET, V. BAUDE, C. PANONACLE)
------------	---	---

SECURITE PUBLIQUE

D20.12_148	Création d'un Conseil à la Sécurité Publique (Rapporteur : M. CAVOLI)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Abstention</u> : 3 (B. ROBICQUET, V. BAUDE, C. PANONACLE)
------------	--	---

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

D20.12_149	Règlement Local de Publicité - Approbation du document définitif suite aux consultations des PPA et suite à l'enquête publique/Rapport du Commissaire Enquêteur (Rapporteur : M. SCAPPAZZONI)	Favorable à la MAJORITE <u>Contre</u> : 2 (B. ROBICQUET, V. BAUDE)
------------	--	--

-Suspension de séance de dix minutes-

D20.12_150	Renouvellement convention FPS avec les services de l'ANTAI - période du 01/01/2021 au 31/12/2023 (Rapporteur : Mme MARESCOT)	Favorable à l'UNANIMITE
------------	---	--------------------------------

PROXIMITE

D20.12_151	Convention d'objectifs entre la Ville d'Arcachon et l'Association ARCACHON BOULES (Rapporteur : Mme DURAN-SIBE)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Abstention</u> : 2 (B. ROBICQUET, V. BAUDE)
------------	--	---

D20.12_152	Convention d'objectifs entre la Ville d'Arcachon et l'Association DES AMIS DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE D'ARCACHON (Rapporteur : Mme MOULS)	Favorable à l'UNANIMITE
------------	---	--------------------------------

D20.12_153	Convention d'objectifs entre la Ville d'Arcachon et l'Association TRIATHLON ARCACHON SUD BASSIN (Rapporteur : Mme LIMOUZIN)	Favorable à l'UNANIMITE
------------	--	--------------------------------

D20.12_154	Projet ARCACHON BIEN VIVRE - Dispositif « BIEN VIVRE CHEZ MOI » - Instauration d'un diagnostic Eco-geste et Eco-Travaux (Rapporteur : Mme ANTOUN) <u>Amendement de M. PANONACLE</u> : - Pour le renvoi à une commission : 3 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, C. PANONACLE) – S. HENIN s'abstient - Pour la mise en délibération : 3 (C. PANONACLE, B. ROBICQUET, V. BAUDE) - S. HENIN s'abstient - Pour le rejet : 29 L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ	Favorable à l'UNANIMITE
------------	--	--------------------------------

D20.12_155	Dispositif "Bien grandir" Instauration d'une Bourse Municipale pour l'obtention du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.) et pour la formation aux Premiers Secours en Equipe de niveau 2 (P.S.E.2) (Rapporteur : Mme LIMOUZIN)	Favorable à l'UNANIMITE
------------	---	--------------------------------

RESSOURCES HUMAINES

D20.12_156	Modification du protocole d'accord relatif à l'attribution et	Favorable à l'UNANIMITE
------------	---	--------------------------------

	au versement des primes et indemnités aux agents de la Ville et du CCAS (mise en place du RIFSEEP et revalorisation de la participation employeur aux frais d'adhésion aux contrats santé et prévoyance) (Rapporteur : M. FOULON)	
D20.12_157	Evolution du temps de travail et mise en place de jours d'ARTT (Rapporteur : M. FOULON)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_158	Modification du compte épargne temps (Rapporteur : M. CAPTUS)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_159	Absences légales 2021 (Rapporteur : Mme BORDEDEBAT)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_160	Mise à jour de la liste des logements de fonction (Rapporteur : Mme DUBROCA)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_161	Augmentation de la valeur faciale des chèques déjeuner (Rapporteur : M. GIRARDET)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_162	Evolution du tableau des effectifs (Rapporteur : M. CAVOLI)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_163	Création d'emplois de contractuels non permanents dans le cadre d'un accroissement temporaire et/ou saisonnier d'activité (Rapporteur : Mme MOULS)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.12_164	Renouvellement de la convention triennale de mise à disposition de personnel auprès d'Arcachon Expansion (Rapporteur : M. LUMMEAUX)	IL EST PRIS ACTE

QUESTION ORALE – Christian PANONACLE

« Cet été la présence bruyante des scooters de mer sur le Bassin d'Arcachon avait conduit au lancement de pétitions en ligne pour réclamer la suppression de ces véhicules nautiques à moteur.

La Ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, interrogée par la députée du Bassin d'Arcachon, a fait savoir que les seuils des émissions sonores des VNM sont fixés au niveau de l'Union européenne dans le cadre d'une directive du 20 novembre 2013 relative aux bateaux de plaisance et aux véhicules nautiques.

« La révision de ces seuils est possible dans le cadre d'une révision de cette directive.

Dans l'immédiat, des arrêtés préfectoraux ou municipaux permettent de restreindre les lieux et les plages horaires d'utilisation de ces VNM occasionnant des nuisances sonores ».

Je propose à mes collègues que la ville apporte, à son niveau de responsabilité, une réponse aux attentes de nombreux Arcachonnais. »

QUESTION ORALE – Christian PANONACLE

« Une fois de plus, une fois de trop, la communauté des pêcheurs d'Arcachon est endeuillée.

La disparition en mer du matelot de la vedette « INO », le 20 novembre dernier, suite au chavirage du bateau, nous rappelle la dangerosité du franchissement des passes du Bassin d'Arcachon.

L'action des différents agents dynamiques, la houle, les courants de marée et les vents dominants, provoque une instabilité permanente des passes. C'est pourquoi, une fois la barre franchie, la navigation peut être périlleuse confrontée à la formation de vagues dangereuses.

En moyenne 50 jours par an, notamment en période hivernale, les bateaux de pêche ne peuvent pas regagner le port.

La sécurité des marins n'est pas assurée et l'activité du port de pêche se trouve conséquemment menacée.

Plusieurs études ont tenté d'apporter des solutions pour sécuriser l'accès. La dernière étude date de 2010. Elle a été réalisée par l'IFREMER, pour le compte du SIBA.

Elle pose le débat entre faire face au déplacement rapide des bancs de sable formant des barres à l'entrée des passes et à l'inverse accepter l'incapacité de fixer ce secteur et donc adapter les activités et les déplacements humains.

Il semble que l'amélioration du balisage soit une réponse nécessaire. Mais malheureusement pas suffisante.

Aussi, je souhaite, chers collègues, que la ville soit en mesure de faire des propositions pour soutenir les pêcheurs professionnels et ainsi garantir la pérennité du Port de pêche.

Je vous demande de bien vouloir accepter la création d'une commission extra-municipale composée d'élus municipaux et de représentants des organisations professionnelles concernées. »

QUESTION ORALE – Vital BAUDE

« Pourriez-vous prévoir une aide financière pour permettre à la société scientifique d'Arcachon de faire face aux difficultés que rencontre le Musée Aquarium de notre ville ? »

Monsieur Le Maire lève la séance à 18H45.

VU pour être affiché, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Arcachon, le **15 DEC, 2020**



Yves FOULON
Maire d'Arcachon
Président du SIBA